

Santé critique

SITUATION EXPLOSIVE DANS LES SOINS INTERMÉDIAIRES

Parole aux salarié·es

Sous-effectif structurel, épuisement généralisé, absentéisme, souffrance au travail, sécurité des soins compromise, injonctions paradoxales...

Le CHUV est sous-financé, c'est un mauvais pléonasme. La politique menée par le Conseil d'Etat aggrave à dessein la situation. Pour le gouvernement et ses ami·es parlementaires, il s'agit d'accentuer les mesures d'économie, de rationaliser à l'extrême, de réduire l'envergure de l'hôpital public et universitaire en octroyant des parts de marché et des ressources financières au privé. La direction, les directions du CHUV s'exécutent avec zèle, dans un management très souvent dur.

Remise en cause du statut, des salaires, des temps partiels, des absences pour maladie, refus de revaloriser de nombreuses fonctions... Le CHUV est malade, sous perfusion.

Claire-Lise est une infirmière spécialisée avec une large et riche expérience dans différents secteurs du CHUV. Elle témoigne sous un nom d'emprunt.

Claire-Lise, depuis quand travaillez-vous au CHUV ?

Bientôt 9 ans que je travaille au CHUV. J'ai dépassé l'âge critique de la durée de carrière au CHUV. Spécialiste, j'ai eu le plaisir d'être active dans différents services avant d'arriver dans les soins intermédiaires. J'aime mon métier et je suis toujours fière de travailler dans un hôpital public et universitaire.

Parlez-nous de votre dernière nuit au CHUV.

Une fois de plus, je me suis retrouvée avec une infirmière intérimaire n'ayant aucun historique dans mon service et une ASSC, elle aussi remplaçante. Nous avions sous notre responsabilité 17 patient·es par infirmière alors que l'usage veut que l'on en attribue 13.

Malgré le sous-effectif, nous avons dû assumer des admissions venant des urgences, organiser, dans la précipitation, des transferts. La tension a été permanente avec un risque élevé d'événements indésirables majeurs. Je n'ai même pas eu le temps, ni même pensé, à m'hydrater.

Comment vos collègues et vous supportez cette situation ?

Mes collègues craquent, comme moi du reste, les unes après les autres. Nous sommes même arrivées à 9 soignantes en arrêt de travail au même moment.

Et comment réagissent la direction et la chefferie ?

Très simplement, elle propose des groupes travail et encore des groupes de travail qui ne servent à rien, des usines à gaz. Une chose est sûre, elle fait porter le risque sur les équipes sans leur donner des moyens pour faire face. Quant aux cadres de proximité, anciens·nes infirmiers·ères et collègues, nombreux·euses tiennent des propos culpabilisants envers le personnel en souffrance.

Dans quel état êtes-vous une fois le service terminé quand vous êtes chez vous ?

Je suis toujours dans mes pensées, tendue. Je repasse en revue toute ma nuit dans les moindres détails, impossible de me détendre et encore moins de m'endormir avec l'angoisse d'avoir oublié un acte médical, fait une erreur, ne pas avoir communiqué. Je repense à chaque patient. Je suis très épuisée, mais il m'est impossible de trouver le sommeil.

Et le lendemain ?

J'appréhende. Plus le temps passe et plus la situation s'aggrave. Lorsque je suis souffrante, je n'ose pas m'absenter pour ne pas mettre mes collègues dans une situation encore plus tendue. Je pense de plus en plus, comme d'autres collègues, à partir, à démissionner. Et pourtant j'aime mon travail et j'ai toujours été fière de travailler pour un hôpital public et universitaire. Mais jusqu'à quand pourrais-je tenir le coup ?

Nous devons absolument sortir le CHUV de cette précarité.

Comment ? En résistant, en nous battant, en étant solidaire et uni·es et en nous syndiquant !

Nous, syndicat, proposons 5 revendications :

1. **Sanctuarisation du CHUV.** Inscrire le CHUV en tant que bien commun et entreprise de service public dans la Constitution vaudoise afin de mettre fin aux manœuvres contre ses moyens, contres ses missions et ses possibilités de développement. Le CHUV doit répondre aux besoins de la population, assurer des soins de qualité et en toute sécurité, être un acteur majeur dans la recherche et l'innovation.
2. **Stabilisation des ressources du CHUV.** Il est indispensable d'octroyer un budget transparent et suffisant garantissant à l'institution publique de fonctionner convenablement et d'assurer des soins de qualité, en quantité et en toute sécurité à l'ensemble de la population et répondant ainsi aux besoins sociaux.
3. **Conditions de travail.** Les conditions de travail se dégradent, les risques psychosociaux explosent.

L'Etat employeur a l'obligation de protéger la santé, la personnalité et l'intégrité de l'ensemble de son personnel. Nous exigeons le déploiement de tous les moyens de protection du personnel avec l'intervention du comité de santé et sécurité au travail, de l'inspection cantonale du travail, de la médecine du travail d'UniSanté (autonome et experte), la prise en charge par le CHUV des soins liés aux risques psychosociaux, le financement par l'Etat-employeur de la pénibilité permettant à de nombreuses catégories professionnelles de bénéficier d'une préretraite à 60 ans et enfin le choix de ne plus travailler de nuit dès 55 ans.

4. **Création d'une charte des droits du personnel.** Les droits fondamentaux doivent être explicités et respectés. Le personnel a le droit de s'exprimer, de questionner, de douter sans craindre les sanctions, les menaces et les intimidations.
5. **Libertés et droits syndicaux.** Les libertés syndicales font partie des droits les plus fondamentaux des travailleuses et des travailleurs. Cela signifie le droit de se syndiquer, de s'informer et d'informer, la liberté d'affichage, de réunion de diffusion de l'information, le droit de négocier, le droit d'être entendu et défendu, le droit de mobiliser et le droit de grève, la protection des délégué·es et des représentant·es syndicaux·ales.

Venez et faites venir à l'AG de la fonction publique le 8 octobre à 18h30, Maison du peuple de Lausanne, Place Chauderon 5.

**Aujourd'hui, le silence et l'inaction
ne sont plus acceptables.
On résiste, on se bat et on se syndique !**

Syndiquez-vous !

Remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez à SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne ou utilisez le formulaire en ligne en scannant qr code ci-bas.

Je, soussigné(e), désire adhérer à la Fédération syndicale SUD

Madame Monsieur (souligner ce qui convient)

NOM :

PRENOM :

Profession :

Lieu de travail :

ADRESSE EXACTE

Rue, numéro :

N° postal : Localité :

E-mail : Tél.

LIEU ET DATE SIGNATURE



www.sud-vd.ch/adhesion

(Cotisation annuelle: 150 CHF par année)